

## L'Assemblée nationale renouvelle son contrat avec Recyclage Vanier

(YG) L'Assemblée nationale du Québec est cliente du service de destruction de document confidentiel chez Recyclage Vanier depuis 2012. Lors de sa récente visite dans les locaux de l'entreprise, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon, a annoncé le renouvellement du contrat pour les trois prochaines années avec Recyclage Vanier.

Mme Agnès Maltais, député de Taschereau était très fière du renouvellement de cet important contrat pour une entreprise d'économie sociale de sa circonscription.

Une rencontre importante avec tout le personnel dans le centre de destruction de Recyclage Vanier a suivi l'annonce de cette bonne nouvelle. ■



Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau, et M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale.



M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, a annoncé récemment une excellente nouvelle à l'équipe de Recyclage Vanier.